



Ségur du numérique en santé - SONS

Webinaire SONS – Demandes de Solde – Radiologie

« Déposer une demande de solde Ségur auprès de l'ASP »

02/02/2023

1. Avant-propos

- \ Présentation des différentes parties prenantes
- \ Ressenti des éditeurs sur la procédure de financement
- \ Objectifs de l'atelier

2. Calendrier Ségur de la vague 1 pour le couloir Radiologie

- \ Les échéances réglementaires pour le financement

3. Présentation du processus de financement

- \ Etapes de la demande de solde
- \ Logigramme du dépôt de la demande de solde par le fournisseur
- \ « Check-list » de la demande de solde
- \ Eléments obligatoires dans les documents de la demande de solde
- \ Scénario d'installation
 - Questions/réponses*
- \ Instruction des différences de clients entre l'avance et le solde
- \ Instruction des différences du périmètre RIS entre l'avance et le solde
- \ Versement du solde
- \ Documents et liens utiles
 - Questions/réponses*
- \ Ressenti des éditeurs sur la procédure de financement



Editeurs du couloir Radiologie

Utilisateurs du portail ASP pour le dépôt des demandes de financement (avance et solde)
Maître d'œuvre dans la mise en place de la prestation Ségur



ANS / DNS

Garant de la relation avec les éditeurs et du bon fonctionnement du dispositif Ségur du référencement jusqu'au financement

- Jean-Christophe TURBATTE
- Fabien GOETTMANN



ASP

Garant de la disponibilité et de la qualité du portail de demande de financement et instructeur des demandes de financement

- Michel MAYZONNADE
- Mahdjouba DEMAISON
- Nadine GONSOT
- Céline VASS

Quelle est votre compréhension quant aux démarches à suivre pour déposer les demandes de solde à l'ASP ?



1

Je ne connais/comprends pas les démarches



2

Je comprends les démarches mais j'ai des difficultés



3

Je comprends les démarches de demande de solde

Répondez via le sondage

Les objectifs sont de :

- vous confronter à la procédure de financement sur l'étape de demande de solde
- faciliter l'appropriation de la démarche et de fluidifier les opérations (formalisation des pièces justificatives, récupération puis dépôt des VA ou MOM, etc.)
- vous permettre de réussir **le dépôt des demandes de solde sans rejet et sans difficulté.**

L'atelier permet de présenter les éléments **opérationnels et concrets de la procédure.**

Nous collecterons les questions que vous pouvez déposer dans le fil de discussion.

En fin de réunion n'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti quant à la poursuite des étapes à suivre.

DÉROULÉ DE L'ATELIER :



- Présentation du **processus opérationnel** du guichet de financement afin de fluidifier les demandes de solde
- Deux intermèdes pour répondre aux questions que vous aurez posées dans le fil de discussion
- Partage d'un **retour d'expérience** sur la base des demandes de solde déjà réalisées

Rappel du calendrier Ségur de la vague 1 pour le couloir Radiologie

Des échéances réglementaires pour le référencement et le financement

Etape 1 - Référencement : relation ANS <=> éditeur



Etape 2 - Financement : relation éditeur (ou distributeur) <=> client et éditeur (ou distributeur) <=> ASP

→ Prochaines étapes après l'avance

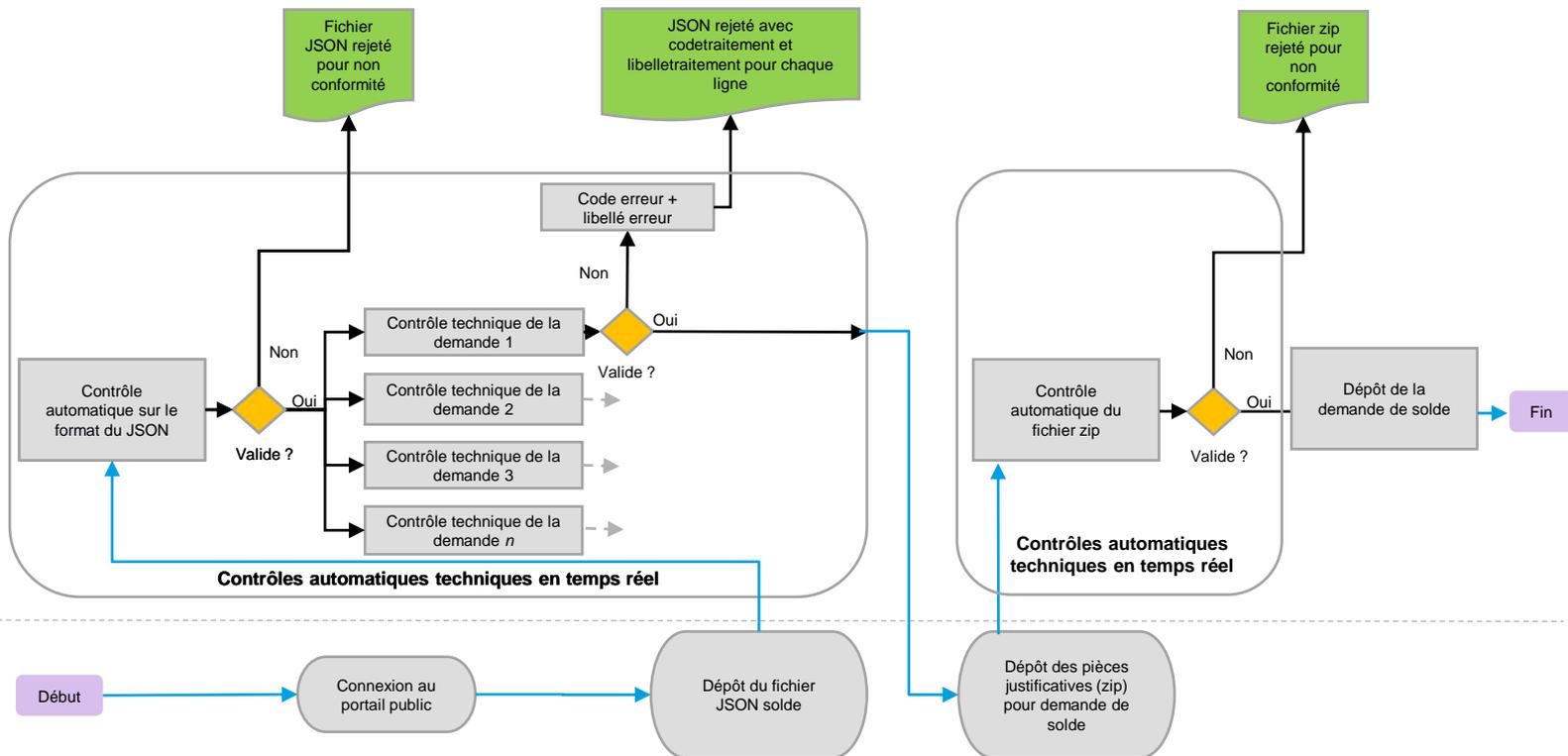


Légende : Action Industriel Action ES/PS/ESMS Action ASP



Une demande de solde peut être déposée si et seulement si l'état de paiement de la **demande d'avance** correspondante (même n° ASP) est au statut « **Paiement effectué** »

ASP



Editeurs

- Un dossier (demande de financement) **est constitué d'une avance et d'un solde**.
- La demande de solde s'effectue à partir d'un **fichier JSON de solde spécifique** (disponible sur le site de l'ASP). Il est différent du fichier JSON d'avance.

● ————— Eléments attendus: identification de la demande ————— ●

- Le **numéro de dossier** du JSON Solde doit être identique au numéro indiqué dans demande d'avance
- Le **numéro Editeur** doit être identique au numéro indiqué dans la demande d'avance.
Il doit être repris dans le nommage des pièces justificatives.

```
"numLigne":1,  
"typeAction":"C",  
"numeroASP":"FINRAD006803",  
"numeroEditeur":"00001",
```

- Le **SIRET du fournisseur**.

Si ce SIRET est modifié après le dépôt de la demande d'avance, le fournisseur doit impérativement prévenir l'assistance utilisateur pour mettre en place toutes les modalités nécessaires permettant du dépôt de la demande de solde avec le nouveau SIRET.

```
"impId":null,  
"numeroAns":"aafy63256",  
"siret":"81120705900235",  
"lignesImport":[
```

Eléments attendus : Les documents à déposer

- **JSON**
- **Facture**
- **Déclaration de mise en ordre de marche (MOM)** : l'ensemble des 3 transmissions - vers le DMP, par MSS professionnelle et par MSS citoyenne - est assuré directement par le logiciel objet de la prestation Ségur
- **Attestation de vérification d'aptitude (VA)** : l'une au moins des 3 transmissions –vers le dmp, par MSSpro et par MSS citoyenne, est assurée par un logiciel distinct du logiciel objet de la prestation ségur

Bonnes pratiques :

- La facture doit comporter des éléments obligatoires tels que définis dans la réglementation ainsi que les éléments spécifiques au Ségur (liste des éléments page 97 du document SONS_modèles_de_documents_BDC_MOM_VA).
- Le montant **HT total** de la prestation Ségur (avance comprise) de la facture doit être repris dans le JSON.

Si le périmètre des bénéficiaires faux entre l'avance et le solde est identique, ce montant devrait être égal pour la demande d'avance et la demande de solde.
- Des modèles de VA et MOM sont disponibles sur le site de l'ASP (avec indication des éléments obligatoires). **Un procès verbal de recette (même signé) ne constitue pas une VA.**

Présentation du processus de financement

Éléments obligatoires dans les documents de la demande de solde



Un contrôle de la présence des éléments obligatoires sur la VA ou la MOM et sur la facture indépendamment du JSON est effectué. Ces éléments sont décrits dans les appels à financement et/ou dans la réglementation

Numéro identifiant DMP

- Il doit être composé de **10 ou 15 chiffres exactement**
- il se compose en fonction des **modalités de connexion** du logiciel:
 - du "numero identifiant associé" suivi des 14 chiffres du RPPS Rang
 - ou "numero identifiant associé" suivi des 9 chiffres du FINESS Juridique
 - ou "numero identifiant associé" suivi des 9 chiffres du FINESS Géographique

```

1 }
2 "scenariosEffectivementInstalles":{
3   "isDirectToDMP":false,
4   "identDMP":null,
5   "isDirectToMSSPro":true,
6   "adresseBoiteMSSPro":"pro@mail.com",
7   "isDirectToMSSCitoyen":true,
8   "adresseBoiteMSSCitoyen":"citoyen@mail.com"
9 }
  
```

	CodeTypologieContr	LibelleTypologieContrôle	Numéro identifiant associé	Libellé identifiant	SONS					
					SGL	RI	PFI	LGC	RIS	
Structure	DMPStructure	Contrôle DMP à l'échelle structure (FINESS, FINESSG, RPPS)	1	FINESS (PMSI)			X			
			4	Cabinet RPPS (= RPPS rang)					X	
			2	SIREN						
			5	FINESS EJ					X	
	6	FINESS EG	X			X	X			
	INSiStruct	Contrôle INSi à l'échelle	1	FINESS (PMSI)		X				

Adresses MSS (MSSPro et MSSCitoyen)

Deux conditions à respecter pour les adresses :

- Les adresses doivent être complètes (un nom de domaine seul ne suffit pas)
- Lorsque plusieurs adresses sont utilisées, il est préconisé de renseigner l'adresse la plus active dans l'optique des futurs contrôles *a posteriori*

```
],  
"scenariosEffectivementInstalles": {  
  "isDirectToDMP": false,  
  "identDMP": null,  
  "isDirectToMSSPro": true,  
  "adresseBoiteMSSPro": "pro@mail.com",  
  "isDirectToMSSCitoyen": true,  
  "adresseBoiteMSSCitoyen": "citoyen@mail.com"
```

VA/MOM : Accès au DMP, boîte mail MSSPro et boîte mail MSSCitoyen

Selon le scénario installé, la pièce justificative attendue (en plus de la facture) est :

- Pour tous les cas où les envois vers le DMP et par MSS Professionnelle et par MSS Citoyenne sont assurés directement par le logiciel objet de la Prestation Ségur : les déclarations de Mise en Ordre de Marche (MOM) signées par le Fournisseur de la Prestation Ségur
- Pour tous les cas où les envois vers le DMP ou par MSS Professionnelle ou par MSS Citoyenne sont assurés par un logiciel distinct du logiciel objet de la Prestation Ségur : les attestations de vérification d'aptitude (VA) signées par le(s) client(s) concerné(s).

Rappel :

Tout doit être testé pour pouvoir cocher les cases de la VA/MOM qui définissent la dépendance ou non à un autre logiciel que le logiciel Ségur

```
},
"scenariosEffectivementInstalles": {
  "isDirectToDMP": true,
  "identDMP": "test",
  "isDirectToMSSPro": true,
  "adresseBoiteMSSPro": "pro@mail.com",
  "isDirectToMSSCitoyen": true,
  "adresseBoiteMSSCitoyen": "citoyen@mail.fr"
},
```

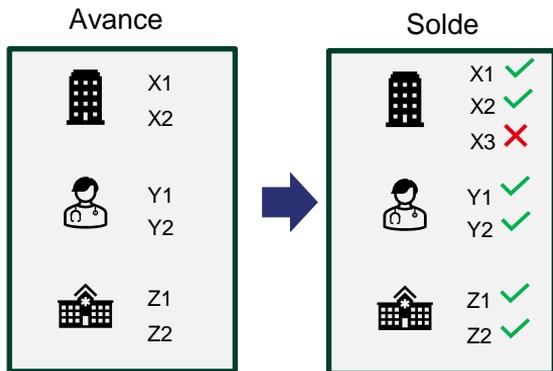
```
},
"scenariosEffectivementInstalles": {
  "isDirectToDMP": true,
  "identDMP": ["test", "test1"],
  "isDirectToMSSPro": true,
  "adresseBoiteMSSPro": "pro@mail.com",
  "isDirectToMSSCitoyen": false,
  "adresseBoiteMSSCitoyen": null
},
```

QUESTIONS / RÉPONSES

N'hésitez pas à poser vos différentes questions sur ce qui vient d'être présenté via le chat.

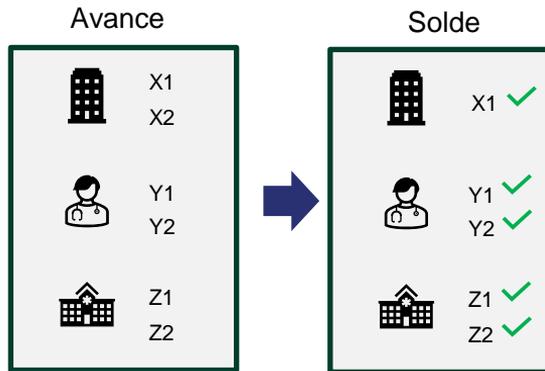
Cas 1 : rejet à l'import

Ajout d'un SIREN



Cas 2 : passant

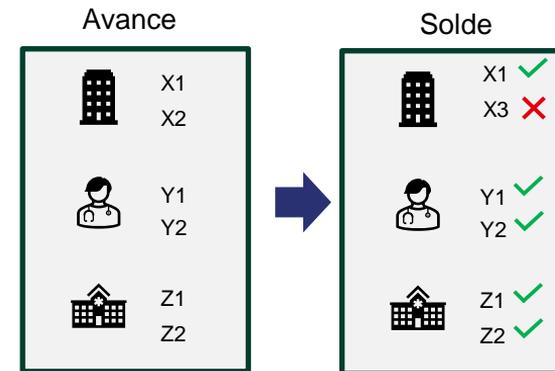
Suppression d'un SIREN



- Décision d'attribution modificative pour modification du bénéficiaire de l'aide

Cas 3 : rejet à l'import

Modification d'un SIREN



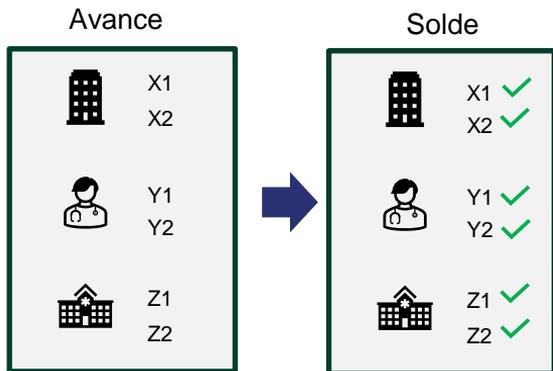
- Si le cas se présente, merci de contacter le support ASP.

Légende :

-  Client représenté par un SIREN
-  Radiologue libéral représenté par un AM
-  Etablissement de santé représenté par un FINESS Géographique

Cas 1 : passant

Avance = solde

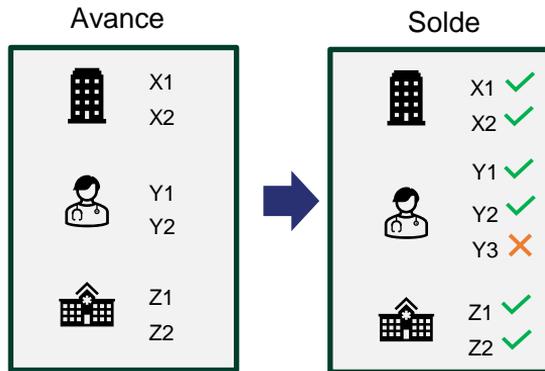


Cas nominal.

Le montant plafond de l'aide est calculé selon les AM et les FINESS géographiques présents à l'avance ET au solde

Cas 2 : passant automatiquement

Ajout d'un numéro AM

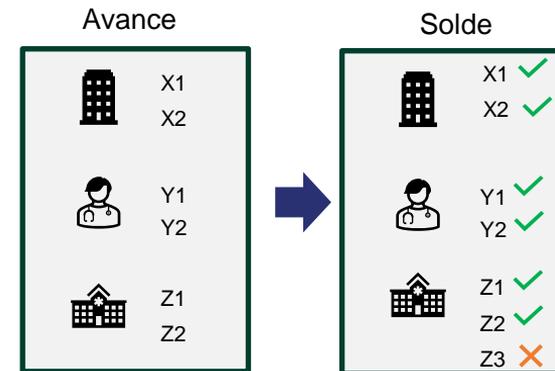


Le montant plafond de l'aide est calculé selon les AM et les FINESS géographiques présents à l'avance ET au solde.

Le bénéficiaire Y3 (AM) ne comptera pas dans le calcul du plafond et reste disponible pour une autre demande.

Cas 3 : passant automatiquement

Ajout d'un FINESS G



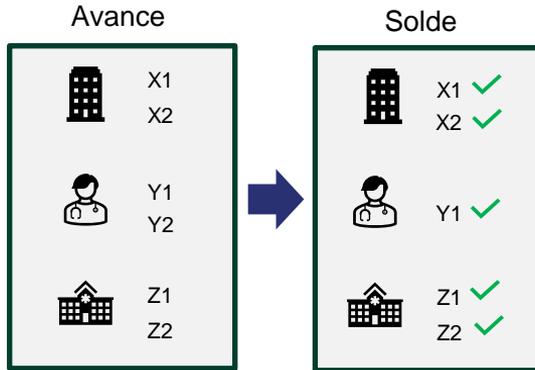
Le montant plafond de l'aide est calculé selon les AM et les FINESS géographiques présents à l'avance ET au solde.

Le bénéficiaire Z3 (FINESS G) ne comptera pas dans le calcul du plafond et reste disponible pour une autre demande.

Légende :

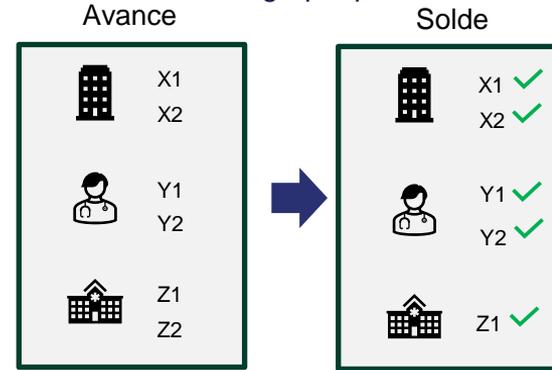
-  Client représenté par un SIREN
-  Radiologue libéral représenté par un AM
-  Etablissement de santé représenté par un FINESS Géographique

Cas 4 : passant Suppression d'un AM



- Réduction possible du montant engagé et payé (en cas de modification de la tranche)

Cas 5 : passant Suppression d'un FINESS Géographique



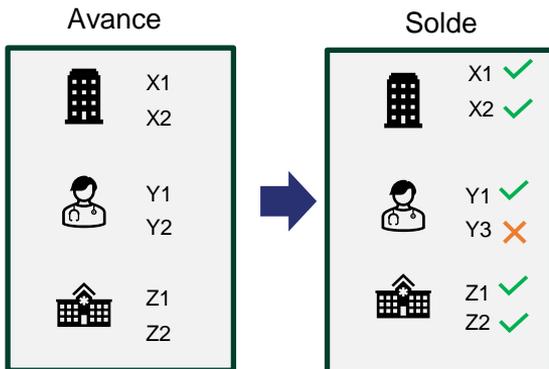
- Réduction possible du montant engagé et payé (en cas de modification de la tranche)

Légende :

-  Client représenté par un SIREN
-  Radiologue libéral représenté par un AM
-  Etablissement de santé représenté par un FINESS Géographique

Cas 6 : passant automatiquement

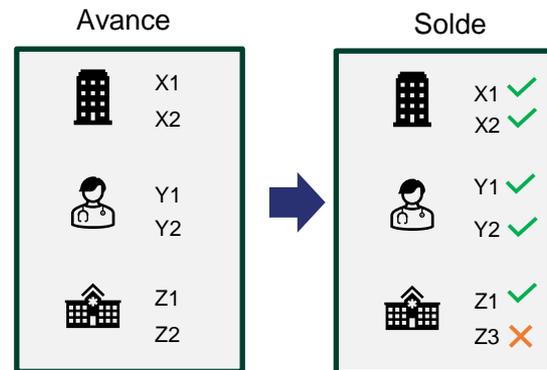
Changement d'un AM



- Le montant plafond de l'aide est calculé selon les AM et les FINESS géographiques présents à l'**avance ET au solde**.
- Y3 ne compte pas dans le calcul du plafond du solde.

Cas 7 : passant automatiquement

Changement d'un FINESS Géographique



- Le montant plafond de l'aide est calculé selon les AM et les FINESS géographiques présents à l'**avance ET au solde**.
- Z3 ne compte pas dans le calcul du plafond du solde.

Légende :



Client représenté par un SIREN



Radiologue libéral représenté par un AM



Etablissement de santé représenté par un FINESS Géographique



Versement du solde (70%)

- Si aucun changement n'a été constaté entre la demande d'avance et de solde :
 - Un mail vous indiquant la validation de votre demande de solde vous est envoyé
 - Aucune décision juridique n'est envoyée (la décision d'attribution* de l'avance suffit)
 - Les 70% restant du montant total de la prestation Ségur sont versés
- Si un écart est constaté entre la demande d'avance et la demande de solde :
 - Un mail vous indiquant la validation de votre demande de solde vous est envoyé
 - Une décision d'attribution modificative est envoyée par mail et est disponible sur le portail. Celle-ci mentionne les différences entre la demande d'avance et la demande de solde
 - Le montant total de la prestation Ségur est éventuellement revu. Une fois déduit le montant préalablement payé à l'avance, le montant du solde est déterminé et envoyé pour paiement.

Tous les éléments mentionnés peuvent faire l'objet d'un contrôle *a posteriori* et la présence d'irrégularité pourra entraîner l'émission d'un ordre de recouvrement.

* À retrouver sur le portail public



- Site internet de l'ANS – [page Radiologie](#), [Appel à financement](#)
- Site industriel – documentation financement : <https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/financement-sons>
- Portail ASP : <https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/>
- Portail ASP : [Guide utilisateur – déposer une demande de financement](#)
- Site de l'ASP – FAQ : [Foire aux questions](#)
- Modèle bons de commande MOM-VA-facture : [Modèles de documents utilisables dans le cadre des SONS Ségur numérique](#)
- Site internet de l'ANS – FAQ: https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels?mots_filter=solde

QUESTIONS / RÉPONSES

N'hésitez pas à poser vos différentes questions sur ce qui vient d'être présenté via le chat.

Quelle est votre compréhension quant aux démarches à suivre pour déposer les demandes de solde à l'ASP ?



1

Je ne connais/comprends pas les démarches



2

Je comprends les démarches mais j'ai des difficultés



3

Je comprends les démarches de demande de solde

Répondez via le sondage



Merci pour votre attention !





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)